

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28682**

Intitulé

Responsable de gestion comptable numérique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) - L'école de l'expertise comptable et de l'audit	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le ou la responsable de gestion comptable numérique est responsable de la tenue de la comptabilité et de la mise à disposition des informations de gestion dans les entreprises et organisations du secteur privé. L'emploi associe des activités d'exécution et de réalisation d'opérations comptables à des activités de conception, d'organisation, de conseil, d'encadrement en fonction des problématiques de gestion de ses clients. Il ou elle met à profit ses compétences dans le numérique pour optimiser processus et procédures, lui facilitant les contrôles, et l'anticipation des dérivés.

Les activités qu'il ou elle réalise pour l'organisation pour laquelle il ou elle travaille sont :

- D'assurer la tenue de la comptabilité courante, en réalisant les opérations courantes de comptabilité, la clôture des comptes annuels, mais également l'établissement des fiches de paies et des déclarations sociales.
- De contrôler le respect des obligations comptables, fiscales et légales en s'assurant de la conformité des démarches et en mettant en place un système de veille des réglementations légales et fiscales.
- D'analyser les données comptables et financière pour réaliser un contrôle de gestion, en élaborant un système permettant d'établir des budgets prévisionnels, de mettre en œuvre des procédures de contrôle et de gestion des écarts, ainsi que des actions correctives.
- De conseiller et accompagner sur des problématiques de gestion et de gérer la relation client, en mettant en place le système et les procédures adaptées, en faisant des propositions en phase avec les problématiques exprimées, et en contrôlant la satisfaction des donneurs d'ordre.

Le ou la titulaire possède les capacités de :

- Assurer la tenue de la comptabilité courante de l'entreprise.
- Contrôler le respect des obligations comptables, fiscales et légales de l'entreprise.
- Analyser des données comptables et financières pour réaliser un contrôle de gestion.
- Conseiller et accompagner sur des problématiques de gestion et gérer la relation client.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le ou la responsable de gestion comptable numérique travaille au sein de cabinets comptables, de PME, de grandes entreprises.

Tous les secteurs d'activités sont concernés.

Comptable,
Comptable principal
Comptable unique
Comptable spécialisé-e
Collaborateur-trice de cabinet comptable,
Responsable comptable
Responsable de gestion
Responsable comptable et financier.,
Comptable général-e
Collaborateur-trice comptable en entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification « Responsable de gestion comptable numérique » est délivrée suite à l'obtention des quatre blocs de compétences composants celle-ci. Aucun des blocs n'est optionnel.

Chaque bloc de compétences peut s'obtenir indifféremment des autres. Un certificat est délivré pour chaque bloc de compétences.

Les candidat-e-s par la formation sont évalué-e-s selon les modalités suivantes :

Modalité 1, Contrôle continu : des évaluations écrites ont lieu tout au long de l'année à travers des études de cas individuelles, des questions ouvertes, des QCM et des cas pratiques. Les sujets portent sur l'ensemble des connaissances nécessaires pour mettre en œuvre les compétences ciblées par chaque module de formation. Les évaluations sont réalisées par les enseignants, souvent des professionnels du métier ciblé, ayant assuré chaque module et sont validées par la direction pédagogique.

Modalité 2, Rapport d'expérience professionnelle : en lien avec une expérience professionnelle, les candidats doivent remettre en présenter un rapport d'expérience professionnelle de gestionnaire comptable. Dans le cadre du rapport, ils doivent analyser les enjeux du métier en se basant sur une problématique rencontrée sur le terrain en lien avec la compétence évaluée. Ce rapport est présenté et argumenté devant un jury de professionnels.

Modalité 3, Etude de cas : A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat devra apporter une réponse écrite argumentée, a une problématique en lien avec la compétence à évaluer. La réponse est évaluée par un ou plusieurs professionnels.

Modalité 4, Mise en situation : A partir d'une situation réelle reconstituer, le candidat sera évalué par un ou plusieurs professionnels, lors d'une mise en situation en lien avec la compétence ciblée.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28682 - Assurer la tenue de la comptabilité courante de l'entreprise</p>	<p>Descriptif du bloc de compétences : Effectuer et valider les opérations comptables et financières courantes, en assurant à l'aide des outils numériques et systèmes d'information adaptés, la tenue des livres de compte et en consignnant l'ensemble des opérations dans le respect des normes et réglementation. Préparer et effectuer déclarations fiscales et sociales en utilisant les procédures de télé déclaration périodiques et en respectant les exigences des organismes concernés. Elaborer le bilan, compte de résultats et liasse fiscale, après avoir effectué ou contrôlé l'inventaire de l'organisation, les opérations de clôture des comptes annuels, afin de préparer l'intervention des commissaires aux comptes. Etablir des fiches de paie courantes en entreprise au moyen d'outils de gestion informatique adaptés, en intégrant et contrôlant les éléments de variabilité et en veillant ou réalisant les déclarations sociales et paiement des salaires.</p> <p>Descriptif de la modalité d'évaluation du bloc de compétences : Rapport d'expérience professionnelle : En lien avec une expérience professionnelle, le candidat doit remettre puis présenter un rapport d'expérience professionnelle de gestionnaire comptable. Dans le cadre du rapport, ils doivent analyser les enjeux du métier en se basant sur une problématique rencontrée sur le terrain en lien avec la tenue de la comptabilité courante de l'entreprise et la réalisation des opérations de gestion. Le rapport fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury de professionnel. Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28682 - Contrôler le respect des obligations comptables, fiscales et légales de l'entreprise</p>	<p>Descriptif du bloc de compétences : Contrôler l'établissement, l'envoi effectif et la conformité aux normes, des différentes déclarations fiscales et réglementaires de l'organisation en utilisant les méthodes et outils numériques adaptés. Mettre en place en utilisant les outils numériques adaptés, un système de veille des réglementations et des évolutions des normes comptables françaises et internationales afin d'anticiper leurs impacts sur le fonctionnement de l'organisation et conseiller à la direction de l'organisation les solutions adaptées.</p> <p>Descriptif de la modalité d'évaluation du bloc de compétences : Etude de cas : Cas élaboré à partir d'une situation réelle reconstituée dans lequel le candidat doit identifier tout manquement aux obligations, d'en évaluer la gravité et de proposer des stratégies de résolution des problèmes. Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28682 - Analyser des données comptables et financières pour réaliser un contrôle de gestion</p>	<p>Descriptif du bloc de compétences : En fonction des objectifs stratégiques de l'organisation, et en analysant les données comptables et financières, élaborer un système de contrôle de gestion permettant la mise en place de budgets prévisionnels, tableaux de bords dynamiques et d'indicateurs de pilotage et de performance adaptés. Elaborer des procédures de suivi et de contrôle, en impliquant les différents services de l'organisation et en utilisant les méthodes et outils numériques adaptés, afin de proposer en « juste à temps » une gestion des écarts constatés et des actions correctives.</p> <p>Descriptif de la modalité d'évaluation du bloc de compétences : Mise en situation professionnelle : A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat doit évaluer les performances comptables et financières de l'organisation à partir des documents comptables de synthèse. Il élaborer un rapport proposant une stratégie de gestion adaptée pour optimiser les performances du modèle en fonction des contraintes et des opportunités. Ce rapport est évalué par un jury de professionnels Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28682 - Conseiller et accompagner sur des problématiques de gestion et gérer la relation client	<p>Descriptif du bloc de compétences : Après avoir défini un mode d'échange avec le client et/ ou avec les services de l'entreprise, établir une proposition commerciale ou non précisant les attendus et engagements réciproques et organisant et planifiant la remontée et la transmission des informations afin de leur apporter le conseil adapté et dans le temps nécessaire à sa mise en œuvre. Contrôler par des échanges réguliers, en face à face, et à distance en utilisant les outils numériques adaptés, le niveau de satisfaction du client et/ ou du service, valider ses attentes concernant l'édition d'information attendues pour améliorer la gestion de l'entreprise</p> <p>Descriptif de la modalité d'évaluation du bloc de compétences : Mise en situation professionnelle A partir d'une situation réelle reconstituée, le candidat élaborera une proposition d'accompagnement d'un client / d'une entreprise en fonction de ses besoins, de ses problématiques et des attentes concernant la relation avec un gestionnaire comptable. La proposition sera évaluée par un professionnel. Un certificat validant les compétences de ce bloc sera délivrée à la fin.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement - 1 Le Directeur de l'ENOES Représentation des collèges employeurs et salariés : 50/50
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement - 1 Le Directeur de l'ENOES Représentation des collèges employeurs et salariés : 50/50
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement - 1 Le Directeur de l'ENOES Représentation des collèges employeurs et salariés : 50/50
Par candidature individuelle		X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2017	X	Le jury est composé de 5 personnes : - 1 président-e professionnel-le extérieur-e à l'établissement - 3 professionnel-le-s du secteur non intervenant dans l'établissement - 1 Le Directeur de l'ENOES Reprentation des collègues employeurs et salariés : 50/50
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de gestion comptable numérique" avec effet au 29 août 2013, jusqu'au 19 juillet 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

ENOES

Lieu(x) de certification :

Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES) - L'école de l'expertise comptable et de l'audit : Île-de-France - Paris (75)
[Paris]

ENOES

62 rue de Miromesnil

75008 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- ENOES - 62 rue de Miromesnil - 75008 Paris

- Openclassrooms - 7 cité Paradis - 75010 Paris

Historique de la certification :